

Mme Kiri R. Toki
Boursière autochtone de l'OMPI en 2017

Mme Toki est Maorie (le peuple autochtone de la Nouvelle-Zélande), descendante des tribus Ngati Wai et Ngapuhi. Elle est titulaire d'une maîtrise en droit de la Faculté de droit de Harvard (États-Unis d'Amérique), ainsi que d'une licence ès lettres et d'une licence en droit (avec distinction) de l'Université d'Auckland (Nouvelle-Zélande).

Mme Toki est une avocate expérimentée spécialisée dans les litiges commerciaux qui possède une bonne connaissance des questions de droit de propriété intellectuelle relatives aux peuples autochtones, car elle a conseillé le peuple maori sur les moyens disponibles pour protéger les expressions culturelles traditionnelles et les savoirs traditionnels.



Mme Toki Kiri a également joué un rôle actif au sein de diverses organisations autochtones et instances internationales telles que l'Instance permanente sur les questions autochtones des Nations Unies (UNPFII) ou le Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones.